

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02025

Numéro SIREN : 828 526 756

Nom ou dénomination : T&T

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/014442

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LYON**

Date : 17/06/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/014442**
n° de gestion : **2017B02025**
n° SIREN : **828 526 756 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 17/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

T&T
88 Avenue des Frères Lumière 69008 LYON

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



DocuSigned by:
Antoine BEPOUD
BADB399B3D38479...

Comptes Annuels

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS T & T

**88 Avenue DES FRERES LUMIERE
69008 LYON**

Siret : 82852675600014



AVIZEO LYON

Expert Comptable
51, Avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon
Ordre des Experts Comptables - Conseil Régional Rhône Alpes

Tél. 04 28 70 64 50

lyon@avizeo.eu

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS T & T</u>										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>88 Avenue DES FRERES LUMIERE 69008 LYON</u>															
Numéro SIRET* <u>8 2 8 5 2 6 7 5 6 0 0 0 1 4</u>															
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>						Durée de l'exercice précédent* <u>22</u>									
										Exercice N clos le <u>31/12/2019</u>					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		012								
			Autres*		014		016								
	Immobilisations corporelles*				028		030								
	Immobilisations financières* (1)				040	750 000	042			750 000					
	Total I (5)				044	750 000	048			750 000					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050			052								
		Marchandises *		060			062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		28 106	070			28 106					
		Autres* (3)		072		1 178	074			1 178					
	Valeurs mobilières de placement		080			082									
	Disponibilités		084		35 354	086			35 354						
	Charges constatées d'avance *		092			094									
	Total II		096		64 639	098			64 639						
	Total général (I + II)		110		814 639	112			814 639						
PASSIF										Exercice N NET		1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			625 000									
	Écarts de réévaluation		124												
	Réserve légale		126			147									
	Réserves réglementées*		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131			2 789									
	Report à nouveau		134												
	Résultat de l'exercice		136			(734)									
	Provisions réglementées		140												
	Total I		142			627 201									
Provisions pour risques et charges		Total II		154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			128 645									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			7 070									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169			51 721									
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176			187 437										
Total général (I + II + III)		180			814 639										
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		125 000						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS T & T

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31/12/2019
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209		210		
	Production vendue	biens	et livraisons		215		214		
		services*	intracommunautaires		217		218	203 421	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)						222		
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	11	
			Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	203 433	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)						242	8 613	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243				244	825	
	Rémunérations du personnel*						250	137 550	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	50 928	
	Dotations aux amortissements*						254		
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259				262	1	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
			Total des charges d'exploitation (II)				264	197 918	
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	5 515	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280		
	Produits exceptionnels (IV)						290		
	Charges financières (V)						294	6 250	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				300		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices* (VII)						306		
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(734)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312		314	734		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))		249				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU–TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre–mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite				641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		354	734		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372	734		

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS T & T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 814 639 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 734 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

SAS T & T

Comptes et Etats Financiers



Faits Caractéristiques

Notes sur le Bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	750 000			750 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	750 000			750 000
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	750 000			750 000

Notes sur le Bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS GUELTA	1 250	42	60,00	750	750			203	-9	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises				750	750					
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françai										
- Autres participations étrangè										

Notes sur le Bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 29 285 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	28 106	28 106	
Autres	1 178	1 178	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	29 285	29 285	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	28 106
Total	28 106

Notes sur le Bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 625 000,00 euros décomposé en 6 250 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 187 437 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (	128 646	3 646		125 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 070	7 070		
Dettes fiscales et sociales	51 721	51 721		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	187 437	62 437		125 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercic				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

 Notes sur le Bilan**Charges à payer**

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 510
INTÉRÊTS COURUS	3 646
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	825
Total	9 982

Notes sur le compte de Résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	203 422		203 422
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	203 422		203 422

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres Informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o L'estimation des passifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

T&T
Société par actions simplifiée au capital de 625 000 Euros
Siège social : 88 avenue des Frères Lumière
69008 LYON
828 526 756 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 JUIN 2020**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'imputer la perte de l'exercice s'élevant à 734 € au compte « Autres réserves » qui se trouve ainsi ramené de 2 789 euros à 2 055 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 627 202 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte de ce qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

SAS T&T

88 Avenue des Frères Lumières
69008 Lyon

828.526.756. RCS Lyon

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'assemblée générale,

1.Opinion :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale du 14 novembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société T&T relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2.Fondement de l'opinion :

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes

annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 28 mai 2020,

Le Commissaire aux Comptes

AHA AUDIT

Cédric ALLOUARD

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	750 000		750 000	750 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	750 000		750 000	750 000
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	28 106		28 106	19 027
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 178		1 178	1 140
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				1 250
Disponibilités	35 354		35 354	25 524
TOTAL ACTIF CIRCULANT	64 639		64 639	46 941
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	814 639		814 639	796 941

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	625 000	625 000
Réserve légale	147	
Autres réserves	2 789	
Résultat de l'exercice	-734	2 936
TOTAL CAPITAUX PROPRES	627 202	627 936
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	128 646	128 646
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		13 394
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 070	6 840
Personnel		5 854
Organismes sociaux	12 277	5 177
Etat, Impôts sur les bénéfices		54
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	37 156	8 683
Autres dettes fiscales et sociales	2 287	356
Dettes fiscales et sociales	51 721	20 125
TOTAL DETTES	187 437	169 005
TOTAL PASSIF	814 639	796 941

Compte de Résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 21/03/17 au 31/12/18 22 mois	%
PRODUITS				
Production vendue	203 422	100,00	53 956	100,00
Autres produits	12	0,01	5	0,01
Total	203 434	100,01	53 961	100,01
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	8 613	4,23	23 195	42,99
Total	8 613	4,23	23 195	42,99
MARGE SUR M/SES & MAT	194 821	95,77	30 766	57,02
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	825	0,41	856	1,59
Salaires et Traitements	137 550	67,62	15 600	28,91
Charges sociales	50 928	25,04	7 672	14,22
Autres charges	1		2	
Total	189 305	93,06	24 130	44,72
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 516	2,71	6 636	12,30
Charges financières	6 250	3,07	3 646	6,76
Résultat financier	-6 250	-3,07	-3 646	-6,76
RESULTAT COURANT	-734	-0,36	2 990	5,54
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices			54	0,10
RESULTAT DE L'EXERCICE	-734	-0,36	2 936	5,44

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS T & T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 814 639 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 734 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits Caractéristiques

ATA AUDIT

Notes sur le Bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	750 000			750 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	750 000			750 000
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	750 000			750 000

Notes sur le Bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS GUELTA	1 250	42	60,00	750	750			203	-9	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOB SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises				750	750					
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françai										
- Autres participations étrange										

Notes sur le Bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 29 285 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	28 106	28 106	
Autres	1 178	1 178	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	29 285	29 285	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	28 106
Total	28 106

Notes sur le Bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 625 000,00 euros décomposé en 6 250 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 187 437 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (	128 646	3 646		125 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 070	7 070		
Dettes fiscales et sociales	51 721	51 721		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	187 437	62 437		125 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

 Notes sur le Bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 510
INTÉRÊTS COURUS	3 646
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	825
Total	9 982

AHA AUDIT

Notes sur le compte de Résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	203 422		203 422
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	203 422		203 422

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 600 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres Informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o L'estimation des passifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	